

LES COMMUNES CI-DESSOUS SONT DESSERVIES
EN TRANSPORT À LA DEMANDE
EN MAINE-ET-LOIRE

UN VÉHICULE PASSE VOUS PRENDRE
À VOTRE ARRÊT ET VOUS AMÈNE
SUR LA LIGNE RÉGULIÈRE

Réservation préalable obligatoire
(au moins la veille avant 16h 00)
au **02 41 22 72 90**
Découvrez toutes les autres possibilités
de transport à la demande sur
aleop.paysdelaloire.fr



Communes concernées : Échemiré, Cheviré-le-Rouge, Fougeré, Saint-Quentin-lès-Beaurepaire, Clefs, Montpollin, Saint-Martin-d'Arc, Baugé, Le Vieil-Baugé, Vaulandry, Pontigné, Bocé, Cuon, Le Guédeniau, Chartrené, Genneteil, Lasse, Auverse, Chavaignes, Chigné, Denezé-sous-le-Lude, Linières-Bouton, Broc, Chalonnès-sous-le-Lude, Meigné-le-Vicomte, Méon, La Pellerine.

De Vernantes à Saumur
des services
complémentaires sont
organisés par agglabus.
Toutes les informations
sur agglabus.fr

En cas de situation perturbée,
veuillez consulter
aleop.paysdelaloire.fr
et pour plus de précisions :
Transports Voisin 02 41 74 15 00

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

Noyant >> Saumur

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JVS
Numéro de service	828

NOYANT-VILLAGES - Bd des Écoles (Noyant)	12.45
NOYANT-VILLAGES - Avenue Lathan (Breil)	12.50
NOYANT-VILLAGES - Place du Champ de Foire (Parcay-les-Pins)	12.57
COURLÉON - Place de l'Église	13.05
VERNOIL-LE-FOURRIER - La Croix Marceau	13.08
VERNOIL-LE-FOURRIER - RD 58 Mairie	13.13
VERNANTES - Place de la Mairie	13.17
VERNANTES - Jalesnes	13.20
BLOU - Place de l'Ormeau	13.29
NEUILLÉ - Rue Principale	13.35
NEUILLÉ - Les 3 Quartiers	13.36
NEUILLÉ - Les 4 Chemins	13.38
SAUMUR - Écoparc Soleil	13.46
SAUMUR - Saint-Lambert-des-Levées, les Fusillés	13.48
SAUMUR - Gare SNCF/18 av. David d'Angers	13.50
SAUMUR - Résistance	13.52
SAUMUR - Les Ponts	13.53
SAUMUR - Saint-Nicolas, rue des Carabiniers de Monsieur	13.55
SAUMUR - Pôle Balzac	14.00

Saumur >> Noyant

HORAIRES des PRINCIPAUX ARRÊTS

Période de circulation	LMMe JVS
Numéro De Service	829

SAUMUR - Pôle Balzac	17.45
SAUMUR - Saint-Nicolas, rue des Carabiniers de Monsieur	17.50
SAUMUR - Les Ponts	17.53
SAUMUR - Résistance	17.55
SAUMUR - Gare SNCF/18 av. David d'Angers	17.57
SAUMUR - Saint-Lambert-des-Levées, les Fusillés	18.00
SAUMUR - Écoparc Soleil	18.02
NEUILLÉ - Les 4 Chemins	18.08
NEUILLÉ - Les 3 Quartiers	18.09
NEUILLÉ - Rue Principale	18.10
BLOU - Place de l'Ormeau	18.16
VERNANTES - Jalesnes	18.26
VERNANTES - Place de la Mairie	18.29
VERNOIL-LE-FOURRIER - RD 58 Mairie	18.32
VERNOIL-LE-FOURRIER - La Croix Marceau	18.37
COURLÉON - Place de l'Église	18.40
NOYANT-VILLAGES - Place du Champ de Foire (Parcay-les-Pins)	18.48
NOYANT-VILLAGES - Avenue Lathan (Breil)	18.55
NOYANT-VILLAGES - Bd des Écoles (Noyant)	19.00

les horaires

Du 6 juillet au 1^{er} septembre 2019 en Maine-et-Loire

LIGNE
16

À partir du 2 septembre 2019,
la ligne 16 devient la ligne 416

Saumur - Noyant



Anjoubus
devient **Aleop** Région
PAYS
de la
LOIRE



Aleop

au boulot!



Aleop, le nouveau nom
du service régional
de transport.

Aleop MAINE-ET-LOIRE

aleop.paysdelaloire.fr



TARIFS COMMERCIAUX

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	2,00 €	15,00 €	48,00 €	41,00 €

*coût mensuel valable pour un engagement d'un an.
Des abonnements intermodaux avec les réseaux urbains et la SNCF existent.
Plus d'infos sur Aleop.paysdelaloire.fr

TARIFS spécifiques

Tarif solidarité (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé dont le QF < 700 €.

Tarif Icar (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

Tarif Icar + (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

Tarif des personnes en situation de handicap

Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux > ou égal à 80 %)

Billet groupe (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

OÙ se renseigner

Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS

tél. 02 41 36 29 46, ouvert du lundi au samedi de 6 h 15 à 19 h 15.

Gare routière - 28, Place de la gare de l'État - SAUMUR

tél. 02 41 51 11 87, ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 18 h 15.

et sur aleop.paysdelaloire.fr

OÙ acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.

destineo.fr

aleop.paysdelaloire.fr